

## **Trégor Bicyclette invite notre département à jouer collectif et manifesterà en faveur d'aménagements cyclables sécurisés hors agglomération**

**D'ambitieux projets d'aménagements cyclables sécurisés le long de routes départementales, portés avec constance depuis 2021 par Lannion – Trégor Communauté et ses communes, se voient empêchés par le référentiel d'aménagements cyclables voté par le Conseil départemental des Côtes d'Armor en avril 2024.**

Trégor Bicyclette rappelle en préambule que de nombreuses études documentent et chiffrent les nombreux co-bénéfices des investissements en faveur des mobilités cyclables : santé et lutte contre la sédentarité, climat, économique pour nos concitoyens. 1 km réalisé à vélo, c'est 1 euro économisé pour la société. Son potentiel de développement est énorme, même si tout le monde ne peut pas faire de vélo (voir [cet excellent résumé](#)).

Non content d'être le seul département breton [sans budget sérieux pour le développement du vélo](#), notre département va même encore plus loin dans la mise en danger des cyclistes !

Réclamés par les habitants depuis de nombreuses années pour sécuriser les trajets du quotidien et permettre à tous de se déplacer à vélo en sécurité, trois tronçons majeurs d'aménagements cyclables sur route départementale ont été récemment stoppés par le département des Côtes-d'Armor (liaisons Mabiliès – Le Rusquet, Serval – Pleumeur Bodou, Penvern – Trébeurden).

La justification ? Un référentiel qui exige pour leur sécurité un espace de séparation de deux mètres entre cyclistes et véhicules motorisés, tellement contraignant qu'il bloque de fait toute réalisation pour de nombreuses années, et impose des acquisitions foncières, synonymes de coûts accrus, d'aléas juridiques et d'artificialisation des sols. Soulignons que ces normes contraignantes ne sont pas une obligation, seulement une recommandation pour nombre d'autres départements.

Ce serait presque ironique, si ce n'était pas aussi dramatique : au nom de la sécurité des cyclistes, notre département les condamne de fait à emprunter des routes départementales dangereuses pendant encore de nombreuses années... Les statistiques nationales d'accidents montrent sans appel que c'est hors agglomération que les cyclistes, usagers vulnérables, risquent le plus leur vie.

En tant qu'association pragmatique, Trégor Bicyclette préfère un aménagement cyclable séparé du trafic (qui ne sera jamais parfait) à pas d'aménagement du tout... Nous prôtons des aménagements réalistes et adaptés aux conditions du terrain, prenant en compte les enjeux de temps, de coût et d'impact environnemental.

Trégor Bicyclette n'est pas décisionnaire ni responsable de la construction des pistes cyclables, mais apporte tout son soutien pour que l'ensemble des collectivités trouvent une solution satisfaisante, sécuritaire et rapide.

Nous nous joindrons donc à l'[appel d'élus locaux à manifester le 17 novembre](#). Nous appelons le département à reconsidérer ses recommandations techniques pour faire aboutir les projets déjà conçus et prêts à être mis en œuvre, et enfin permettre aux habitants du territoire de pouvoir circuler en sécurité à vélo.

### **CONTACT PRESSE**

Guillaume Leroux, co-président  
[lomig.leroux@wanadoo.fr](mailto:lomig.leroux@wanadoo.fr) – 06 07 51 74 78

Raphaël Chapalain, secrétaire  
[chapalain.raphael@gmail.com](mailto:chapalain.raphael@gmail.com) – 06 42 76 06 51